



ASPTT GAP

Section ski

Président : Olivier RICARD

18 ter rue des Sagnières 05000 GAP

Trésorier : BERTRAND Sania 06 04 45 18 27

Email : secretariat.aspttgapski@gmail.com

Inscription le 24 septembre 2025 de 18h15 à 20h à l'ASPTT

BULLETIN D'INSCRIPTION 2025-2026

Adhérent :

NOM : Prénom : Né(e) le...../...../..... Sexe : 'M' ' F
Adresse.....
Téléphone fixe: Mobile
Email (très lisible) : _____

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs):

Je soussigné(e) père, mère, tuteur légal : autorise mon enfant désigné ci-dessus à suivre les entraînements sportifs dans le cadre du club ASPTT SKI et déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur joint à la présente.

Signature:

Représentant légaux

Père

NOM : Prénom :
Adresse.....
Téléphone fixe: Mobile
Email (très lisible) : _____

Mère

NOM : Prénom :
Adresse.....
Téléphone fixe: Mobile
Email (très lisible) : _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

NOM : Prénom :
Adresse.....
Téléphone fixe: Mobile

Tarifs 2025-2026

	Années 2018 et plus U6/U8	Années 2016-2017-2014-2015 U10/U12	Années 2013 -2012 et moins U14 et +
COTISATION Asptt Générale + Section ski	200€	200€	200€
COTISATION Entrainement saison 2024/2025 Ski Alpin <i>(Comprenant forfait ski, licence FFS, Frais coaching et transport*)</i>	900€	1 000€	1 300€
TOTAL	1 100€	1 200€	1 500€

**Cette cotisation ne comprend pas les frais de courses et les déplacements en courses hors département Hautes Alpes et Alpes de Haute Provence. Il ne comprend pas non plus les frais de stages (Automne / Printemps/ été)*

Toute inscription doit comporter :

- Le présent bulletin
- Un certificat médical autorisant la pratique du ski en compétition pour les nouveaux inscrits. Pour ceux qui renouvellent leur inscription simplement le questionnaire de santé joint à remettre lors de l'inscription.
- Une photo d'identité avec nom prénom et date de naissance au dos pour le forfait saison.
- Le règlement de l'intégralité en deux règlements distincts au moment de l'inscription :
 - 1^{er} règlement : cotisation ASPTT Générale + Section Ski
 - 2^{eme} règlement : cotisation entrainement saison.

Les paiements sont fractionnables en plusieurs échéances, mais tous donnés à l'inscription.